

L'embauche d'un vendeur-conseil aux Jardins de Tessier

M. Tessier hésite à embaucher en CDI un vendeur-conseil pour développer les ventes aux paysagistes. Stagiaire en gestion, vous chiffrez le coût du travail de ce poste (document 1), vous mesurez l'effet des allègements de cotisations et vous vérifiez si le chiffre d'affaires attendu couvre ce coût (document 2).

Document 1 : le poste envisagé

Élément	Contenu
Contrat	CDI à temps plein (35 h, soit 151,67 h par mois)
Salaire brut mensuel	1 950 €
Cotisations salariales	22 % du brut
Cotisations patronales	42 % du brut avant allègement ; 18 % après l'allègement général sur les bas salaires (taux simplifiés)

Document 2 : résultats attendus

Élément	Contenu
Chiffre d'affaires supplémentaire attendu la première année	110 000 € HT auprès des paysagistes
Taux de marque	38 % du chiffre d'affaires HT

Annexe 1 (arrondir les montants à deux décimales)

Question	Réponse
Salaire net mensuel du vendeur (€)	_____
Coût employeur mensuel avec allègement de cotisations (€)	_____
Coût employeur mensuel sans allègement (€)	_____
Économie mensuelle procurée par l'allègement (€)	_____
Coût horaire employeur, allègement compris (€)	_____
Coût employeur annuel du poste (€)	_____
Marge attendue sur le chiffre d'affaires supplémentaire (€)	_____
Chiffre d'affaires supplémentaire minimal pour couvrir le coût du poste (€)	_____

Questions d'analyse

Du point de vue économique, l'entreprise demande du travail tant que :

- ☐ Le salaire net est faible
- ☐ Le salarié est motivé
- ☐ La valeur produite par le salarié supplémentaire dépasse son coût pour l'employeur

Si le SMIC augmentait fortement sans allègement supplémentaire, le coût de ce poste :

- ☐ Baisserait
- ☐ Augmenterait, ce qui pourrait freiner les embauches des entreprises à faible marge
- ☐ Ne changerait pas